



Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

03/10/2014

Dossier complet le

17/10/2014

N° d'enregistrement

F09314P0221

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage de 15 emplacements
(annule et remplace le permis n° F09314P0221 reçu le 3/10/2014)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Alain FARDELLA, Président

RCS / SIRET

12 401 500 014 391 000 801

Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

45°- terrain de camping
et caravanning permanent

création de 15 emplacements de 150m² y
compris l'accès et le gardien à l'entrée.

51°- défrichement de plus
de 0,5ha et inf à 25ha

défrichement de 5624 m² (inf à 25ha)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet concerne une aire d'accueil pour les gens du voyage
de 15 emplacements (30 caravanes) correspondant aux besoins identifiés
dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2012-2017.

Le projet comprend : 15 emplacements de 150 m², avec sanitaires et points
d'eau individuel, un local d'accueil avec bureau pour le gardien, une
remise, les accès, les protections hydrauliques, les aménagements
paysagers et raccordements aux réseaux.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs sont :

- d'une part, de satisfaire aux obligations réglementaires de la loi 2000-614 du 5 juillet 2000 et d'être en conformité avec le schéma départemental des gens du voyage 2012-2017.
- d'autre part, de proposer un accueil satisfaisant à la population nomade qui fréquente le territoire. Aujourd'hui, elle s'installe de manière anarchique sur le territoire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'aménagement du site est prévue en 4 phases :

- phase 1 : préparation du terrain (débûchement + déblai/remblai)
- phase 2 : aménagement VRD de la plate forme (accordements aux divers réseaux, gonication de chaussée, ouvrage d'art, revêtements des voiries et des emplacements)
- phase 3 : construction des édifices et du local d'accueil.
- phase 4 : aménagements paysagers

La durée prévisionnelle du chantier est de 6 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aire sera vraisemblablement fermée l'hiver compte tenu des données météorologiques et de l'absence de fréquentation en hiver.

Le pic de fréquentation aura lieu en période estivale, période d'étiage de la Durance.

L'accès au site sera réglementé via un règlement intérieur prévoyant la durée maximale des séjours, les conditions de paiement...

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aspect foncier et urbanisme: DVP / enquête parcellaire / analyse en compatibilité du PLU / permis d'aménager et permis de construire.

Aspect environnemental: Autorisation Poi sur l'eau / notice d'incidence Natura 2000 / Autorisation de défrichement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement et Poi sur l'eau (étude d'impact ou notice d'incidence)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (au choix) de l'opération : préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Plateforme pour les gens du voyage	5 380 m ²
Emprise totale (plateforme + aménagements hydrauliques)	16 850 m ²
Superficie à défricher	5 624 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques* Long. 6° 36' 18" E Lat. 44° 52' 41" N

Lieux-dit le Guy 05100
Briançon et Puy ST-André.

Briançon = E 1213, 1214, 1215
1216, 1217, 1218, 1219, 1220,
1221, 1222, 1223, 1224,
1458, 1460, 1788

Puy ST-André = B685, 686,
687 et 950

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Point d'arrivée Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est principalement utilisé en zone de dépôts sauvages (cf note jointe et annexe 5)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Commune de BRIANCON

- PLU, zone A, approuvé le 14 avril 2007
- PPR, approuvé le 8 janvier 2009

Commune de PUY ST-ANDRÉ

- PLU, zone Nn "a", approuvé le 18 janvier 2007, révisé le 5 juin 2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans la zone de la vallée de la Durance, en aval de la commune de BRIANCON
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou en cours d'échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le répertoire faunistique et floristique identifie une zone humide en bordure de projet (cf annexe 7)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Briançon Le PPR inscrit en zone rouge le site au titre du risque inondation. Le PPR est approuvé depuis le 18 janvier 2007
dans un site où sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 1 Km du site FR 9301502 - Stepprique Durancien et Guayracin.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 2 Km du site FR 9301503 - Rochebrune, Izoard, Vallée de la Cervayette. A 3 Km de la vieille ville de Briançon.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant.

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ 3800 m ³ (cf note jointe). Impact faible mais très positif pour l'environnement car il comprend l'évacuation des dépôts sauvages.
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbation essentiellement en phase chantier Impact faible.
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas utilisé pour la sylviculture et ne présente pas de bois d'œuvre de qualité. Seule 1 parcelle est taillé. Le site est un lieu de dépôts sauvages. Impact faible
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site impacté par le risque d'inondation (annexe 8 : "étude d'inondabilité du site"). Impact moyen
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	sauf en phase chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	proximité de la route nationale 94. Impact faible.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Un éclairage de l'aire est prévue et sera uniquement active en période de fonctionnement.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Impact nul.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Pollution	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Une partie du sol sera imperméabilisé. Une étude d'autorisation au titre de la loi sur l'eau est prévu pour apprécier spécifiquement cette question. Les rejets concernent les eaux de vaines dans le milieu naturel.
	Si oui, dans quel milieu ?		Impact Faible.
	Engendre-t-il la production d'effluens ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	1800 m ² se gausse dans l'emprise projet 5624 m ² d'espace boisé à défricher ne sont pas l'objet de coupe de bois ou d'entretien particulier. Le projet évitera le dépôt sauvage de matériaux. Impact NUL.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'aménagement de la présente aire d'accueil de 15 emplacements fait l'objet de nombreuses études préalables : - faisabilité, étude d'inondabilité, autorisation Poi sur l'eau, incidence Natura 2000, mise en compatibilité des PLU et DVP.

Aussi, le site est déjà appréhendé dans ces différentes facettes (inondation, paysage, sable/remblai,...). Il n'est peut-être pas utile d'aborder les procédures avec la prescription d'une étude d'impact, d'autant plus que le projet constitue un besoin important pour l'accueil des populations nomades dans le Briançonnais.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

1. L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; X

2. Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; X

3. Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. X

4. Un plan du projet ou pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; X

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos

5. cétiennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 6 = extraits des PLU et PPR des communes de Briançon et de Puig ST-André.

Annexe 7 = inventaire faunistique et floristique

Annexe 8 = étude Hydraulique : Evaluation des risques d'inondabilité du site, Hydrotudes, mars 2014.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

BRIANCON

le 24 septembre 2014

Le Président

Alain Fardelet



Signature